

Département de la Seine Maritime
C.C.A.S. DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Fax : 02 35 85 60 08 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS / 2024-06-06-03

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 juin, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Présidente.

Étaient Présents : LEFEBVRE Blandine ; CARON Anne-Marie ; POIS Marie-Beatrice ; POISSON Caroline ; EVRARD Corinne ; OUADJAFAR Arlette

Absents excusés : MOA Khadija ; PETAIN Angélique ; RIMOLA Marcello (pouvoir à Anne-Marie CARON) ; POIS Laurine (pouvoir à Marie-Beatrice POIS) ; Hélène VERRAES

Absent : WINTER Gwenaél ; FOURNEAUX Catherine

Formant la majorité des membres en exercice

Date de convocation : 29/05/2024

Date d'affichage : 29/05/2024

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 7

Votants : 9

Madame CARON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : PLAN DE FORMATION 2024-2025 - CCAS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu le code général de la fonction publique,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- Valide le plan de formation 2024-2025 du CCAS, joint en annexe.
- Autorise Madame la présidente du Conseil d'administration à signer tout acte et document consécutifs à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

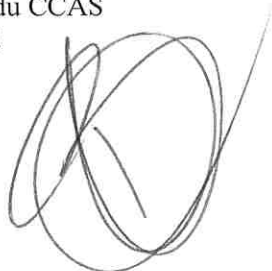
Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

Le 06/06/2024

Le Maire, Présidente du CCAS

Blandine LEFEBVRE



La secrétaire de séance,

Anne-Marie CARON

